

**Envoi postal personnalisé aux
Communes et planificateurs**

Zurich, juin 2020

**La valeur ajoutée régionale fait ses preuves en temps de crise
et favorise le développement durable**

Madame, Monsieur,

Nombreuses sont les raisons qui plaident en faveur du bois régional: de courtes distances de transport, la sécurité de l'emploi local et la gestion exemplaire de nos forêts qui stockent le CO₂. Ce ne sont là que quelques arguments en faveur du bois suisse. Depuis l'apparition de cette crise sanitaire inattendue, les chaînes de valeur régionales ont démontré leur qualité en période difficile. Ce qui prévalait déjà en temps normal se voit ainsi renforcé: la provenance régionale est non seulement davantage demandée, mais aussi plus fiable.

La sécheresse, les températures supérieures à la moyenne, la multiplication des vents violents et des tempêtes portent atteinte à nos forêts. Une des conséquences de cette situation est la prolifération du bostryche qui entraîne une surabondance de bois rond à transformer. Dans ce contexte, votre contribution est précieuse. Construisez maintenant avec du bois suisse et protégez ainsi les forêts suisses.

Marketing Bois Suisse s'engage aux côtés de Lignum Economie suisse du bois et de l'ensemble de la filière du bois pour promouvoir l'utilisation durable du bois régional. De nombreuses réalisations exemplaires illustrent une mise en œuvre convaincante du bois issu des forêts indigènes. Vous trouverez des exemples de réalisations en bois suisse sur notre page d'accueil.

L'assouplissement par le Conseil fédéral des restrictions relatives à la pandémie ouvre de nouvelles perspectives. Profitez, vous aussi, maître d'ouvrage public, représentant du maître d'ouvrage ou planificateur, de cette occasion et du contexte actuel pour construire des bâtiments en bois suisse. Nous vous accompagnerons volontiers dans cette démarche !

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, recevez, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Marketing Bois Suisse

Information:

Les informations relatives aux marchés publics ainsi que les valeurs seuils mentionnées à la page 11 de la brochure ci-jointe sont basées sur les dispositions 2020 actuellement en vigueur.

Cependant, la nouvelle Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021 pourra engendrer quelques modifications. Lignum et l'Office fédéral de l'environnement collaborent donc avec la KBOB pour actualiser le plus rapidement possible la recommandation « Construction durable avec du bois ». Nous vous remercions pour votre compréhension.

**Connaissez-vous la campagne de communication « Woodvetia – le pays du bois » ?
Rendez-vous sur woodvetia.ch**